



Association nationale
des retraités fédéraux

National Association
of Federal Retirees

Consultations prébudgétaires en vue du budget fédéral de 2026

Soumis par l'Association nationale des retraités fédéraux

Recommandations

Au nom de ses membres, l'Association nationale des retraités fédéraux présente les recommandations suivantes au Comité des finances, dans le cadre de son étude et de ses délibérations en vue du budget fédéral de 2026.

- Recommandation n° 1 : Protéger et améliorer la sécurité du revenu de retraite en préservant l'indépendance des régimes de pension, en renforçant les régimes publics et en soutenant l'élargissement de l'accès aux régimes à prestations déterminées.
- Recommandation n° 2 : S'assurer que les vétérans obtiennent des résultats équitables, grâce à des investissements stables dans les services de soutien, le personnel, le logement et la mise en œuvre des recommandations touchant les vétérans sous-représentés.
- Recommandation n° 3 : Remédier aux lacunes qui touchent les retraités fédéraux, notamment en ce qui concerne les régimes de soins de santé et de soins dentaires des retraités, les problèmes du RSSFP et les répercussions du système Phénix.
- Recommandation n° 4 : S'engager à promouvoir un vieillissement positif et sain grâce à des investissements dans les soins de longue durée, le soutien aux proches aidants, le maintien à domicile et les services de santé.

Association nationale des retraités fédéraux

Soumis par :

Gisèle Tassé-Goodman, présidente du conseil d'administration national

Anthony Pizzino, DG

Personne-ressource :

Jessica Searson, directrice, défense des intérêts

865, chemin Shefford

Ottawa (Ontario) K1J 1H9

Téléphone : 613-745-2559

Courriel : defenseledesinterets@retraitesfederaux.ca

Introduction

L'Association nationale des retraités fédéraux (Retraités fédéraux) est le plus important organisme national de défense des membres actifs et retraités de la fonction publique fédérale, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada; des juges de nomination fédérale; ainsi que de leurs partenaires et de leurs survivant·e·s. Depuis 1963, Retraités fédéraux milite au nom de nos membres et de tous les retraité·e·s. En collaboration avec nos bénévoles et près de 170 000 membres d'un océan à l'autre, nous continuons de revendiquer des politiques judicieuses pour améliorer la vie de tous les Canadien·ne·s à la retraite, et pour protéger les pensions et les prestations durement acquises des pensions et nos membres.

[Plus de huit millions \(8,1 millions\) de Canadien·ne·s sont âgés de 65 ans et plus](#) et ce chiffre devrait atteindre 11 millions d'ici vingt ans. Le Canada est plus fort lorsque nous avançons tous ensemble et qu'aucune génération n'est laissée pour compte, alors que nous réagissons aux risques économiques mondiaux croissants. Les investissements et les politiques qui soutiennent la sécurité du revenu de retraite et un vieillissement sain renforcent les communautés, réduisent les coûts futurs et améliorent l'économie.

Protéger et améliorer les pensions

Garantir un revenu de retraite stable est essentiel pour la dignité, l'indépendance et la stabilité économique, mais l'abordabilité demeure une [préoccupation majeure pour les personnes âgées](#). Le gouvernement doit continuer à renforcer l'architecture des retraites sûres. ce qui comprend des régimes de retraite publics efficaces et durables, l'indépendance des investissements des caisses de retraite et l'élargissement de l'accès aux régimes à prestations déterminées.

Selon l'étude [Le pouvoir des pensions](#) de 2024, en 2021, les revenus provenant des régimes de retraite en milieu de travail ont contribué à hauteur de 84 milliards de dollars à l'économie canadienne, représentant 5 % de l'ensemble des revenus reçus par les Canadien·ne·s cette année-là. Cela représente davantage que la contribution du Régime de pensions du Canada (RPC), du Régime de rentes du Québec (RRQ) et de l'assurance-emploi réunis. Chaque dollar supplémentaire en revenu de pension a généré 41 cents en recettes fiscales et diminué le recours aux mesures de soutien pour les personnes âgées. Les cotisations du gouvernement aux régimes de retraite des employé·e·s sont hautement rentables : chaque dollar investi rapporte 2,38 \$. La proposition budgétaire de 2025 qui pourrait réduire les cotisations aux régimes de retraite du secteur public, afin de tenir compte des récents changements apportés au RPC/RRQ, est préoccupante. Des régimes de retraite solides ne soutiennent pas seulement les individus; ils stimulent aussi les économies locales et les recettes gouvernementales.

Les propositions susceptibles de fragmenter le cadre des régimes publics de retraite au Canada — comme les appels en faveur d'un régime de retraite de l'Alberta — menacent l'indépendance et l'unité du RPC, mettant en péril la sécurité de retraite de millions d'Albertain·e·s et de Canadien·ne·s. Les Canadien·ne·s dépendent de régimes publics de retraite sécuritaires, indépendants et durables, comme le RPC, qui doivent être protégés avec soin. Les programmes comme la Sécurité de la vieillesse (SV) et le Supplément de revenu garanti (SRG) devraient être renforcés, afin de garantir qu'aucun·e aîné·e ne vive dans la pauvreté.

Les propositions visant à obliger les caisses de retraite à investir dans des actions canadiennes se multiplient. Cela favoriserait les actionnaires, tout en mettant en péril la sécurité du revenu de retraite des Canadien·ne·s qui travaillent, sont à la retraite ou vivent avec un handicap. Les caisses de retraite doivent rester indépendantes et centrées sur leur mission : soutenir la retraite des Canadien·ne·s pour les décennies à venir. Elles ne doivent en aucun cas devenir des instruments de marchandage politique.

Les régimes de retraite à prestations déterminées (PD) constituent la source la plus fiable de revenu garanti à la retraite. La recherche montre que les régimes de retraite à prestations déterminées réduisent les versements du SRG d'environ 2 à 3 milliards de dollars par année, ce qui libère le gouvernement fédéral d'un engagement financier important.

Le Canada a besoin d'un environnement politique solide qui encourage l'innovation en matière de régimes à prestations déterminées. Des modèles comme OPTrust et le régime de pensions DBplus permettent aux employeurs d'offrir des régimes à prestations déterminées à leurs employé·e·s, élargissant ainsi l'accès à une retraite sûre pour un plus grand nombre de Canadien·ne·s. Avec des politiques judicieuses, les Canadien·ne·s pourront prendre leur retraite en toute sécurité et continuer à contribuer aux communautés qu'ils·elles ont contribué à bâtir.

Assurer des résultats équitables aux vétérane·s

Alors que le Canada renouvelle son engagement en matière de défense, l'investissement dans le bien-être des vétérane·s est crucial. Le Canada ne peut pas faire progresser de manière crédible sa stratégie de défense sans investir dans le soutien aux personnes qui ont servi. Cela implique un personnel suffisant, l'accès à des soins appropriés et des mesures concrètes pour garantir des résultats équitables pour tous les vétérane·s, y compris lorsqu'ils·elles sont à la retraite. La réduction prévue de 15 % sur trois ans est préoccupante et risque d'aggraver les retards de service, les arriérés et les résultats, à un moment où le Canada augmente ses engagements en matière de défense et cherche à améliorer le recrutement et la rétention.

Le ministère des Anciens Combattants du Canada demeure sous-financé et en sous-effectif, et connaît des retards préoccupants. Le ratio moyen vétérane·s-gestionnaire de cas a atteint [32:1](#), avec des rapports antérieurs allant jusqu'à [50:1](#). Cette charge de travail intenable nuit directement aux vétérane·s. Malgré un arriéré important, le financement du Bureau de services juridiques des pensions, qui offre un soutien gratuit pour les appels liés aux prestations d'invalidité, [doit expirer](#) (lien menant à du contenu anglais).

Bien que les investissements prévus à partir de 2026-2027 visent à stabiliser la capacité de traitement des demandes de prestations d'invalidité et à moderniser les processus opérationnels ainsi que l'infrastructure informatique du programme de prestations d'invalidité, un financement stable et permanent demeure nécessaire.

[Un rapport publié en 2024 par le Comité permanent des anciens combattants \(ACVA\)](#) sur les femmes vétérane·s contient 42 recommandations pour améliorer leurs résultats, notamment en matière de recherche, de soins médicaux, de reconnaissance et de suppression des obstacles systémiques. Le progrès véritable repose sur une mise en œuvre concrète de ces 42 recommandations menée par des vétérane·s, afin d'assurer un soutien équitable et une

reconnaissance pour tous les vétérane·e·s.

[Les vétérane·e·s sont deux à trois fois plus susceptibles](#) de vivre en situation d'itinérance que la population générale. Des investissements ciblés dans des logements adaptés aux vétérane·e·s, ainsi que dans des logements spécifiquement conçus pour les femmes vétérane·e·s comprenant de l'aide pour les personnes à charge¹ ainsi que dans des mesures de prévention de l'insécurité du logement et de l'itinérance, sont nécessaires. Une [étude de l'Université McGill](#) (en anglais) propose plusieurs recommandations qui pourraient être mises en œuvre pour régler ce problème.

Une stratégie nationale de défense crédible doit inclure un système bien financé, inclusif et équitable pour les vétérane·e·s et leurs familles : un système qui reflète les visages pluriels du service moderne et qui s'attaque aux enjeux systémiques ayant engendré des obstacles persistants. Le Canada ne peut financer sa défense sans investir adéquatement dans le bien-être de ses vétérane·e·s. Les changements apportés à l'indexation des pensions d'invalidité de la GRC et au financement des soins de longue durée pour les vétérane·e·s vont dans la mauvaise direction.

Remédier aux lacunes qui touchent les retraité·e·s fédéraux

Les retraité·e·s fédéraux ont acquis leurs pensions, ainsi que leurs prestations de soins de santé et dentaires, dans le cadre de leurs années de service public. Ces programmes sont essentiels pour maintenir leur santé et leur bien-être.

Le Régime de services dentaires pour les pensionnés (RSDP) n'a pas connu d'amélioration depuis sa création en 2001. Alors que les coûts des soins dentaires ont augmenté et que l'écart de couverture entre les employé·e·s et les retraité·e·s s'est creusé, le gouvernement doit négocier le RSDP avec l'Association nationale des retraités fédéraux et financer les bonifications attendues depuis longtemps.

Le Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) actualisé a introduit un nouveau plafond pour la physiothérapie, réduisant le soutien pour les personnes ayant des besoins importants liés à des maladies chroniques ou à un handicap. Le [rapport de 2024 du Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires](#) recommandait que le gouvernement réexamine les services de physiothérapie et les ramène à la couverture antérieure.

Le gouvernement doit travailler avec le Comité des partenaires du RSSFP pour établir un mécanisme visant à augmenter le plafond annuel de physiothérapie pour ce groupe restreint de participant·e·s au régime ayant des besoins plus importants, sur la base de preuves médicales et d'évaluations.

Les problèmes liés au système de paye Phénix ont des répercussions sur la sécurité du revenu de retraite des retraité·e·s fédéraux. Plus de dix ans après sa mise en œuvre, les problèmes persistent. Un sondage mené en 2018 par Retraités fédéraux a constaté que plus de 70 % des répondant·e·s ont été touchés par un problème lié à Phénix — les plus fréquents étant les paiements insuffisants ou les surpaiements (36,88 %), les indemnités de départ non versées (42,86 %), les erreurs de déduction (22 %) et les erreurs de calcul de pension (19,48 %). Près

¹ Les femmes sont aussi plus susceptibles d'avoir des personnes à charge.

du tiers des répondant·e·s ont été contactés au sujet d'un surpaiement après leur retraite. Le gouvernement fédéral doit augmenter le personnel pour traiter les dossiers en souffrance et mettre en place un processus clair et empreint de compassion pour interjeter appel en cas de surpaiements versés aux retraité·e·s.

En novembre 2024, le Fonds de pension de la fonction publique (FPFP) affichait un surplus de 1,9 milliard de dollars, qui a été suivi d'un autre surplus de 0,9 milliard de dollars en décembre 2025. Ces fonds ont été transférés au Trésor du revenu du gouvernement, avec la promesse de mener des consultations sur les mesures à venir. Le gouvernement devrait véritablement consulter les parties prenantes sur l'utilisation future des surplus de pension et réinvestir ces fonds dans des initiatives qui profitent aux personnes qui les ont générés. Mais, au lieu de cela, le FPFP est devenu responsable de couvrir le coût de l'Incitatif de retraite anticipée, ce qui a accru les passifs.

La rémunération a été négociée dans le cadre de contrats de travail, et les employé·e·s comptent sur leur employeur pour respecter cet engagement.

S'engager en faveur d'un vieillissement positif et en santé

Un système de santé fiable et robuste, axé sur la santé et le bien-être, est essentiel pour aider le Canada à relever les défis économiques. Cela inclut une stratégie de vieillissement positif qui met l'accent sur l'inclusion sociale, la sécurité des personnes âgées du Canada et un meilleur accès aux soins et aux services de soutien. Cela signifie mettre en œuvre, financer et appliquer des normes nationales en matière de soins de longue durée, ainsi que [des lois et des politiques visant à éliminer l'âgisme](#) (lien menant à du contenu en anglais).

Des normes nationales volontaires en matière de soins de longue durée ne suffisent pas pour améliorer la qualité des soins ni pour remédier aux défaillances tragiques révélées par la pandémie mondiale. Ce budget fédéral doit apporter des améliorations aux soins de longue durée, à savoir, adopter une *loi sur les soins de longue durée sécuritaires* et des normes nationales, avec des mesures sur la mise en œuvre, le financement, la responsabilité et l'application.

Pourtant, les lacunes dans les soins, le logement et les politiques sociales compromettent l'autonomie des Canadien·ne·s âgés et limitent leur contribution à des communautés et à des économies dynamiques et florissantes. Le [sondage mené par l'INV en 2025 sur le vieillissement au Canada](#) (en anglais) a révélé que les perceptions positives du vieillissement ont diminué. Quarante-trois pour cent des Canadien·ne·s de 50 ans et plus vivent dans l'isolement social ou sont à risque de le vivre, et 57 % déclarent ressentir de la solitude. Ces niveaux sont relativement inchangés depuis 2022. En 2021, [1,6 %, des Canadien·ne·s avaient des besoins en soins à domicile non comblés. Il s'agit principalement des personnes âgées de 65 ans et plus.](#) L'INV indique que le coût et les temps d'attente constituent des obstacles aux soins à domicile et aux soins communautaires.

Cela nécessite une réorientation, pour passer des soins en établissement vers des services à domicile et dans la communauté, là où la majorité des Canadien·ne·s souhaitent vieillir. Vieillir chez soi coûte moins cher et améliore les résultats en matière de santé et de qualité de vie. Une approche globale, assortie d'objectifs mesurables et d'investissements dans la sécurité du revenu de retraite, le logement abordable, des collectivités-amies des aîné·e·s et un continuum de soins fiable, permettra aux Canadien·ne·s de vieillir dans la dignité.

Les proches aidant·e·s sont une composante essentielle de cette transition et, pourtant, la proche aidance approche [un niveau de crise](#). Un·e Canadien·ne sur quatre est proche aidant·e, et un·e proche aidant·e sur cinq a plus de 65 ans.

[Les recherches estiment que les proches aidants fournissent 5,7 milliards d'heures non rémunérées par an, ce qui représente une valeur d'environ 97,1 milliards de dollars.](#) Les proches aidants ne sont ni soutenus ni reconnus adéquatement, notamment en ce qui concerne la formation, le soutien financier et les possibilités de répit. Pour les proches aidants plus âgés, il peut être particulièrement difficile d'obtenir du soutien.

Une stratégie nationale pour les soignants, élaborée en collaboration avec les proches aidants et les personnes qui en ont une expérience vécue, est attendue depuis longtemps. Des mesures concrètes et rapides doivent suivre, notamment la transformation du Crédit canadien pour aidant naturel en prestation fiscale remboursable.

La vie saine et active à la retraite repose sur un système de soins de santé universel fiable qui inclut une assurance-médicaments universelle. Et pourtant, les progrès récents sont menacés. Le gouvernement doit poursuivre son travail avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour financer un programme national d'assurance-médicaments qui complète les régimes publics et privés existants de couverture des médicaments, afin que tous les Canadien·ne·s puissent accéder aux médicaments qui leur sont nécessaires, sans compromettre la couverture actuelle de quiconque. Une mise en œuvre inégale accentue les iniquités dans l'accès à des médicaments abordables.

Les ententes d'assurance-médicaments avec les provinces et territoires restants au sujet de la couverture des contraceptifs et des médicaments contre le diabète doivent être conclues. Le directeur parlementaire du budget prévoit qu'un régime national d'assurance-médicaments produirait [des économies d'au moins 2,2 milliards de dollars par an](#), et d'autres estimations sont encore plus élevées.

En période d'incertitude, une chose demeure claire : Le Canada est plus fort lorsqu'il est uni, et un avenir économique solide exige la pleine participation de tous les Canadien·ne·s, y compris des personnes âgées. Un budget fédéral qui protège et renforce la sécurité du revenu de retraite, qui améliore le bien-être des vétérans et qui établit une stratégie favorisant un vieillissement sain et positif constitue un investissement dans l'avenir économique du Canada. Soutenir les personnes âgées du Canada n'est pas seulement une bonne politique sociale; cela renforce les communautés et contribue à ce que personne ne soit laissé pour compte au pays.